



<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche Sous-direction des politiques de formation et d'éducation BDET 1 ter avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP 0149554955</p>	<p>Note de service DGER/SDPFE/2014-926 24/11/2014</p>
--	--

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 3

Objet : modalités de consultation, proposées aux équipes pédagogiques, des projets de référentiel de diplôme du certificat d'aptitude professionnel agricole (CAP agricole) pour les spécialités : "maréchal - ferrant", "travaux forestiers" et "aménagement paysagers" mis en œuvre dans les établissements de l'enseignement agricole à compter de la rentrée scolaire 2015.

Destinataires d'exécution

Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
 Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des DOM
 Hauts commissariats de la République des COM
 Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole
 Unions nationales fédératives des établissements privés

Résumé : dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle, les projets de référentiel de diplôme du certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAP agricole) pour les spécialités : "maréchal - ferrant", "travaux forestiers" et "aménagement paysagers" mis en œuvre dans les établissements de l'enseignement agricole à compter de la rentrée scolaire 2015. Consultation ouverte du 1^{er} décembre 2014 au 12 février 2015.

La présente note de service a pour objet de préciser les modalités de la consultation des équipes pédagogiques des établissements qui mettront en place, à partir de la rentrée scolaire 2015-2016, dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle, les projets de référentiel de diplôme du certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAP agricole) pour les spécialités suivantes : « **maréchal - ferrant** » (*libellé provisoire*), « **travaux forestiers** » (*libellé provisoire*) et « **aménagement paysagers** » (*libellé provisoire*).

Les projets de référentiel sont mis en ligne à partir du **1^{er} décembre 2014** pour une consultation dans les établissements **jusqu'au 12 février 2015**.

Les documents sont consultables sur le site www.chlorofil.fr à l'adresse : www.chlorofil.fr/capa
Ils sont téléchargeables au format *.PDF* lisible avec le logiciel Acrobat Reader.

Les équipes pédagogiques et/ou les enseignants sont invités à transmettre leurs remarques jusqu'au 12 février 2015 :

soit par courrier électronique, **via la CONF dédiée selon la spécialité**, à l'adresse suivante :

- ❖ pour le projet de référentiel de diplôme du certificat d'aptitude professionnelle agricole
spécialité : « maréchal - ferrant »
 - o **consultcapa-marechal@educagri.fr**

- ❖ pour le projet de référentiel de diplôme du certificat d'aptitude professionnelle agricole
spécialité : « travaux forestiers »
 - o **consultcapa-foret@educagri.fr**

- ❖ pour le projet de référentiel de diplôme du certificat d'aptitude professionnelle agricole
spécialité : « aménagements paysagers »
 - o **consultcapa-amenagements@educagri.fr**

soit par courrier, **au moyen du formulaire annexé à la présente note de service**, à l'adresse postale suivante :

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) – Sous/direction des politiques de formation et d'éducation (s/d POFÉ) - Bureau des diplômes de l'enseignement technique (BDET)
1, ter avenue de Lowendal 75700 PARIS SP 07

Les remarques seront traitées par les services de la DGER concernés.

Le Directeur général adjoint
de l'enseignement et de la recherche

Philippe SCHNÄBELE



ANNEXE 1.

FORMULAIRE POUR LA TRANSMISSION DES REMARQUES DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

CAP agricole spécialité « maréchal - ferrant »

REGION :

Etablissement :

Date :

Auteur des remarques (*cocher la case correspondant à votre réponse*) :

- Equipe pédagogique
- Enseignant d'une discipline (*indiquer la discipline*)
- Personnel de direction
- Autre personnel

Remarques portant sur (*cocher la case correspondant à votre réponse*)

- Présentation et généralités

- Les objectifs de la formation

- Autres

Les appellations des CAP agricoles proposés à la consultation sont encore provisoires



ANNEXE 2

FORMULAIRE POUR LA TRANSMISSION DES REMARQUES DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

CAP agricole spécialité « travaux forestiers »

REGION :

Etablissement :

Date :

Auteur des remarques (*cocher la case correspondant à votre réponse*) :

- Equipe pédagogique
- Enseignant d'une discipline (*indiquer la discipline*)
- Personnel de direction
- Autre personnel

Remarques portant sur (*cocher la case correspondant à votre réponse*)

- Présentation et généralités

- Les objectifs de la formation

- Autres

Les appellations des CAP agricoles proposés à la consultation sont encore provisoires



ANNEXE 3

FORMULAIRE POUR LA TRANSMISSION DES REMARQUES DES ÉQUIPES
PÉDAGOGIQUES

CAP agricole spécialité « aménagements paysagers »

REGION :

Etablissement :

Date :

Auteur des remarques (*cocher la case correspondant à votre réponse*) :

- Equipe pédagogique
- Enseignant d'une discipline (*indiquer la discipline*)
- Personnel de direction
- Autre personnel

Remarques portant sur (*cocher la case correspondant à votre réponse*)

- Présentation et généralités
- Les objectifs de la formation
- Autres

Les appellations des CAP agricoles proposés à la consultation sont encore provisoires